

Art. 26. — Le mode d'approvisionnement des tabacs exotiques employés par l'administration est déterminé par un règlement spécial.

Art. 27. — Les cahiers des charges, marchés, traités ou conventions à traiter pour les services du matériel doivent toujours exprimer l'obligation pour tout entrepreneur ou fournisseur, de produire les titres justificatifs de ses travaux, fournitures et transports, dans un délai déterminé, sous peine de déchéance.

Art. 28. — Les dispositions des articles 1 à 25 ne sont pas applicables aux marchés passés aux colonies ou hors du territoire de la France et de l'Algérie.

A partir de l'ordre de mobilisation, les dispositions du présent décret cessent d'être obligatoires pour les départements de la guerre et de la marine.

Art. 29. — Sont et demeurent abrogés l'ordonnance du 4 décembre 1836 et les articles 68 à 81 du décret du 31 mai 1862, portant règlement sur la comptabilité publique, ainsi que toutes les dispositions contraires au présent décret.

Art. 30. — Le ministre des finances et tous les autres ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 18 novembre 1882.

Jules GRÉVY

Par le Président de la République :

Le Ministre des finances,

P. TIRARD.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

INTRODUCTION.....	Pages V
-------------------	------------

I

Transfèrements.

Transfèrements par les voitures cellulaires.....	VII
Répartition des étrangers expulsés.....	VIII

II

Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles.

FRANCE

Hommes.

Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. Population au 31 décembre 1888. — Journées de détention.....	x
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1888, d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnés.....	id.
Tableau XI. — Situation des détenus suivant les parts qui leur sont attribuées sur le produit de leur travail.....	xvi
Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnés lors de leur entrée en prison.....	xvii
Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques.....	id.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Libération conditionnelle. — Récompenses.....	xix
Tableau XV. — Etat disciplinaire.....	id.
Tableaux XVI à XXIII. — Etat sanitaire.....	xxi
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail.....	xxiv
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des con-	

	Pages
damnés sur leur pécule.	XXV
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de leur sortie	XXVII
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de détention et de l'effectif au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc	XXVIII

Femmes.

Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1888. — Journées de détention	XXIX
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1888, d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnées.	id.
Tableau XI. — Situation des détenues suivant les parts qui leur sont attribuées sur le produit de leur travail.	XXXIV
Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnées lors de leur entrée en prison.	XXXV
Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. Bibliothèques	id.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Libération conditionnelle. — Récompenses.	XXXVI
Tableau XV. — État disciplinaire	XXXVII
Tableaux XVI à XXIII. — État sanitaire	XXXVIII
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail.	XXXIX
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des condamnées sur leur pécule.	XL
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérées au moment de leur sortie	XLI
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de détention et de l'effectif au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	XLII

ALGÉRIE

Hommes et femmes.

Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1888. — Journées de détention	XLIII
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1888, d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnés.	id.
Tableau XI. — Situation des détenus suivant la part qui leur est attribuée sur le produit de leur travail	IL

	Pages
Tableaux XII et XIII. — Degré d'instruction des détenus au moment de leur entrée. — Résultats de l'enseignement pendant l'année	L
Tableau XIV — Grâces. — Commutations. — Récompenses.	LI
Tableau XV. — État disciplinaire	LII
Tableaux XVI à XXIII. — État sanitaire	LIII
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail	LIV
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule des détenus. — Dépenses des condamnés sur leur pécule	LV
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de leur sortie	LVI
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de détention et de la population au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	LVIII

III

Établissements d'éducation correctionnelle.

FRANCE

Garçons et filles.

Nombre et destination des établissements.	LX
Tableau I. — Mouvement général d'entrée et de sortie, effectif au 31 décembre 1888.	LXI
Tableaux II à VIII. — Composition de la population au 31 décembre 1888. — Répartition d'après la durée de la peine ou correction, la nature des crimes et délits, les juridictions, l'âge, l'état civil, la religion, etc.	id.
Tableaux IX et X. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques. — Cours spéciaux	LXVI
Tableau XI. — État moral et disciplinaire	LXVII
Tableau XII. — État sanitaire	LXIX
Tableaux XIII et XIV. — Travail.	LXX
Tableaux XV et XVI. — Situation des jeunes détenus au moment de leur libération	id.

ALGÉRIE

Colonie de M'Zéra (<i>Garçons</i>)	LXXII
--	-------

IV

Emprisonnement individuel. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction; prisons annexes; chambres et dépôts de sûreté.

FRANCE

Renseignements divers sur l'application et le fonctionnement de

la loi du 5 juin 1875. — Nomenclature et mouvement de la population des établissements cellulaires LXXIV

Tableaux I et I^{bis}. — Mouvement général d'entrée et de sortie dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Population au 31 décembre 1888. LXXXIII

Tableau II. — Situation légale de la population. id.

Tableaux III et IV. — État sanitaire. LXXXV

Tableau V. — État moral et disciplinaire. LXXXV

Tableau VI. — Enseignement. LXXXVI

Tableaux VII et VIII. — Travail LXXXVII

ALGÉRIE

Tableaux I et II. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1888 LXXXVIII

Tableaux III et IV. — État sanitaire. — Aliénation mentale. — Suicides LXXXIX

Tableau V. — État disciplinaire. XC

Tableau VI et VII. — Travail id.

FRANCE ET ALGÉRIE

Chambres et dépôts de sûreté XCI

V

Dépôt des condamnés aux travaux forcés.

Mouvement de la population. XCII

Départ pour la Guyane et la Nouvelle-Calédonie. id.

Répartition des condamnés entrés pendant l'année suivant la juridiction, la pénalité, l'origine, l'âge, l'état civil, la profession, les antécédents judiciaires, l'instruction id.

État disciplinaire XCIII

Maladies, décès. XCIV

Industries exploitées, journées de travail, id.

Répartition du produit de la main-d'œuvre. id.

Dépense des condamnés sur leur pécule. id.

Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, chômage, etc. id.

Répartition de la population au 31 décembre 1888 id.

TABLEAUX

I

Transfèremens par les voitures cellulaires des détenus et condamnés de toutes catégories.

N ^o des Tableaux.	Pages.
I. Répartition, par catégorie, des individus transférés (Hommes et jeunes garçons).	2
I ^{bis} Répartition, par catégorie, des individus transférés (Femmes et jeunes filles)	6
II. Répartition des étrangers expulsés du territoire français et transférés aux frontières.	10

II

Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles.

I. Mouvement général d'entrée et de sortie	12
II. Répartition de la population suivant la juridiction et la pénalité	18
III. Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Hommes).	22
III ^{bis} Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Femmes)	30
IV. Répartition par département.	38
V. Condamnés étrangers; répartition par nationalité et catégorie pénale	46
VI. Répartition suivant l'âge des condamnés et la durée de la captivité	50
VII. État civil des condamnés (Répartition suivant l').	54
VIII. Religion (Répartition suivant la)	57
IX. Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur condamnation (Hommes)	60
IX ^{bis} Métiers et professions exercés par les condamnées avant leur condamnation (Femmes)	70
X. Renseignements relatifs aux antécédents judiciaires, à la relégation et à l'interdiction de séjour.	74
XI. Division des condamnés d'après les parts à eux attribuées sur le produit du travail.	78
XII. État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement	84
XIII. Mouvement de l'école, résultat de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques.	86

N ^o des Tableaux.		Pages.
XIV.	Grâces. — Commutations. — Réductions de peines. — Récompenses	90
XV.	État disciplinaire.	94
XVI.	Nombre et proportion des entrées à l'infirmerie, des journées d'infirmerie et des décès	102
XVII.	Nature des maladies qui ont motivé l'admission à l'infirmerie	104
XVIII.	Nature des maladies qui ont causé la mort	108
XIX.	Malades admis aux infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — Hommes (France)	112
XIX bis	Id. (Algérie)	114
XX.	Mêmes renseignements. — Femmes (France).	116
XX bis	Id. (Algérie)	118
XXI.	Malades décédés dans les infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — Hommes (France)	120
XXI bis	Mêmes renseignements. — Hommes (Algérie).	122
XXII.	Mêmes renseignements. — Femmes (France)	124
XXII bis	Id. (Algérie).	126
XXIII.	Aliénés, épileptiques, suicides.	128
XXIV.	Industries exploitées (par établissement). — Produit de la main-d'œuvre; produit par journée de travail	134
XXV.	Récapitulation du produit du travail dans tous les établissements par industrie.	158
XXVI.	Récapitulation du nombre des travailleurs et des produits du travail, par établissement	164
XXVII.	Répartition des produits de la main-d'œuvre.	166
XXVIII.	Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1888	168
XXIX.	Dépenses des condamnés sur leur pécule.	172
XXX.	Renseignements sur les individus libérés ou graciés pendant l'année 1888	176
XXXI.	État de l'instruction des libérés.	180
XXXII.	Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition	182
XXXIII.	Répartition de la population au 31 décembre 1888 suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition	184

III

Établissements d'éducation correctionnelle.

I.	Mouvement d'entrée et de sortie, par établissement, pendant l'année 1888. — Effectif au 31 décembre 1888	188
----	--	-----

N ^o des Tableaux.		Pages.
II.	Répartition de la population au 31 décembre 1888 suivant la durée de la peine ou de la correction.	200
III.	Répartition suivant la nature des crimes et délits, et suivant les juridictions.	206
IV.	Id. suivant les départements où les enfants ont été jugés.	212
V.	Id. suivant l'âge des jeunes détenus.	218
VI.	Répartition de la population au 31 décembre 1888 d'après l'état civil et la situation des familles des jeunes détenus.	224
VII.	Id. suivant la religion	226
VIII.	Id. d'après les antécédents judiciaires.	228
IX.	Id. suivant l'état de l'instruction professionnelle et scolaire au moment de l'entrée dans l'établissement	230
X.	Résultats de l'enseignement pendant l'année 1888. — Cours spéciaux. — Bibliothèques.	232
XI.	État religieux, moral et disciplinaire pendant l'année 1888	236
XII.	État sanitaire.	240
XIII.	Renseignements sur le travail pendant l'année 1888.	244
XIV.	Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1888.	270
XV.	Renseignements sur les jeunes détenus libérés ou graciés pendant l'année 1888.	275
XVI.	État de l'instruction des libérés	282

IV

Maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Chambres et dépôts de sûreté.

I.	Mouvement général d'entrée et de sortie. Effectif au 31 décembre 1888. — Hommes et jeunes garçons	290
I bis	Mouvement général d'entrée et de sortie. Effectif au 31 décembre 1888. — Femmes et jeunes filles	310
II.	Répartition de l'effectif au 31 décembre 1888 (population moyenne; population maxima).	330
III.	Renseignements sur l'état sanitaire	352
IV.	Renseignements sur les aliénés et les épileptiques	356
V.	État disciplinaire.	366
VI.	Résultats de l'enseignement	374
VII.	Industries exercées; produit du travail	380
VIII.	Répartition du produit du travail. Nombre des travailleurs et des inoccupés au 31 décembre 1888	390
	<i>Tableau unique.</i> — Chambres et dépôts de sûreté (Mouvement de la population)	394

V

Dépôt des condamnés aux travaux forcés de Saint-Martin-de-Ré.

I.	Mouvement général d'entrée et de sortie pendant l'année 1888.	400
I bis	Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane . . .	id.
II.	Répartition des condamnés entrés pendant l'année 1888, suivant la juridiction et la pénalité	401
III.	Nature des crimes qui ont motivé la condamnation. . .	id.
IV.	Répartition par département	402
V.	Condamnés étrangers	403
VI.	Répartition suivant l'âge	id.
VII.	— suivant l'état civil	id.
VIII.	— suivant la religion	id.
IX.	Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur entrée	404
X.	Récidivistes.	405
XI.	Parts attribuées aux détenus sur le produit du travail .	id.
XII.	État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement	id.
XIII.	Grâces. — Commutations. — Réductions de peine. . . .	406
XIV.	État disciplinaire	id.
XV.	Maladies.	408
XVI.	Décès dans les infirmeries	410
XVII.	Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.	412
XVIII.	Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. Nombre moyen des travailleurs. — Produits.	413
XIX.	Répartition des produits de la main-d'œuvre.	414
XX.	Dépenses des condamnés sur leur pécule	id.
XXI.	Répartition des journées de détention	416
XXII.	Répartition de la population au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc. .	id.

VI

Renseignements divers relatifs au personnel.

I.	Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles et du dépôt de forçats, des colonies publiques de jeunes détenus. — Renseignements divers.	418
II.	Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Renseignements divers.	422

RAPPORTS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES
ET INSTRUCTIONS

(Année 1888.)

		Pages
20 janvier.	— Note de service. — Renseignements à fournir par les gardiens-chefs des colonies pénitentiaires en cas d'évasions. .	429
30 janvier.	— Circulaire. — Article 12 des cahiers des charges. Analyse d'un pain de ration.	430
31 janvier.	— Circulaire. — Mise en pratique du système de la libération conditionnelle.	id.
31 janvier.	— Circulaire au sujet du maintien provisoire dans les prisons de Paris d'un condamné à quinze mois de prison. . .	435
18 février.	— Circulaire concernant le travail des détenus. Tarifs de main-d'œuvre	437
2 mars.	— Circulaire. — Interprétation de l'article 46 du cahier des charges de la 17 ^e circonscription pénitentiaire. Chauffage du poste de la surveillante.	443
2 mars.	— Circulaire. — Grâces et libérations conditionnelles. Envoi d'une note de service	id.
9 mars.	— Circulaire. — Fixation des indemnités afférentes aux services de santé, du culte et des bâtiments	445
20 mars.	— Circulaire. — Travaux de bâtiments ou achats d'objets mobiliers, effectués en 1887. Demande de décomptes et états de situation	447
22 mars.	— Circulaire. — Fixation nouvelle des circonscriptions pénitentiaires par suite de suppressions d'emplois et réductions de crédits.	448
29 mars.	— Instructions. — Fixation éventuelle et règlement ultérieur des indemnités afférentes au service du culte et au service de santé	453
2 avril.	— Note de service. — Décisions tendant au relèvement de certains traitements.	454
15 avril.	— Arrêté créant deux classes supérieures pour l'emploi de gardien-chef.	455
28 avril.	— Note de service. — Indemnités à fixer pour les personnes chargées du service du culte et du service de santé. . . .	456
30 avril.	— Circulaire. — Fixation des indemnités afférentes aux services du culte, de santé et des bâtiments	457
25 mai.	— Circulaire. — Application de la loi du 9 juin 1858 sur les pensions civiles. Nécessité pour les intéressés de réunir les conditions d'âge et de durée de services.	459
26 mai.	— Circulaire. — Interprétation de l'article 27 du cahier des charges de la 30 ^e circonscription pénitentiaire. Agents malades soignés aux frais de l'entreprise	id.
4 juin.	— Circulaire. — Application de la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes : Instructions du Garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, concernant l'interprétation de la loi	460

	Pages
14 juin. — Note présentée à M. le Ministre de l'intérieur sur les questions concernant les travaux de vannerie par les détenus et de manière générale le travail dans les prisons. — Obligation et nécessité de fournir du travail aux détenus.	463
21 juin. — Circulaire. — Demande de renseignements et avis concernant l'application du système de gestion en régie dans les prisons de courtes peines.	467
27 juin. — Circulaire. — Urgence des questions se référant à la libération conditionnelle à l'occasion de la Fête nationale.	468
10 juillet. — Circulaire. — Extension du système de la libération conditionnelle des condamnés — Fixation du mode d'instruction des demandes ou propositions de mise en liberté.	id.
10 juillet. — Circulaire. — Application de la loi du 14 août 1885. Fixation définitive du mode d'instruction des demandes ou propositions. Circulaire du Garde des sceaux.	469
15 juillet. — Notes et renseignements concernant le travail des détenus. Système de l'entreprise et système de la régie.	489
21 juillet. — Question du remboursement des frais de voyage aux médecins chargés d'examiner l'état de santé des relégués.	497
5 août. — Circulaire. — Participation de l'administration pénitentiaire à l'exposition universelle de 1889. Préparation et organisation d'une exposition spéciale.	498
21 août. — Note de service. — Exécution de l'article 60 du cahier des charges, en ce qui concerne les quantités de matériel à conserver en magasin.	503
28 août. — Dispositions à prendre pour la complète mise en pratique du système des signalements anthropométriques.	504
4 septembre. — Circulaire. — Utilisation du travail des détenus pour le compte de l'État dans les maisons centrales en entreprise.	505
8 septembre. — Circulaire. — Application de l'article 55 du cahier des charges. Part de l'entrepreneur sur le travail.	509
15 septembre. — Circulaire. — Frais de justice dus par les condamnés aux travaux forcés et les relégués. Envoi d'une fiche individuelle.	510
19 septembre. — Note concernant le transfèrement des condamnés relégués.	512
20 septembre. — Circulaire. — Demande de renseignements sur la situation des retraités pourvus d'un emploi dans les établissements pénitentiaires.	id.
31 octobre. — Circulaire. — Observations concernant le produit du travail des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction.	514
31 octobre. — Situation et emploi des crédits afférents aux travaux de bâtiments dans les maisons centrales.	515
1 ^{er} novembre. — Note concernant la publication des volumes de statistique pénitentiaire.	517
9 novembre. — Circulaire. — Utilisation du travail des détenus pour le compte de l'État (Ministère de la guerre.).	id.
5 décembre. — Exposition spéciale du ministère de l'intérieur en 1889 (services pénitentiaires). — Concours demandé pour	

	Pages
la préparation d'une exposition rétrospective concernant les moyens, systèmes et lieux de répression en France	518
7 décembre. — Circulaire. — Avancement exceptionnel possible Demande de propositions.	524
10 décembre. — Circulaire. — Entreprise des services économiques. Demande de renseignements.	525
12 décembre. — Rapport adressé au Président du conseil, ministre de l'intérieur, sur la réorganisation du service médical à la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare.	526
12 décembre. — Arrêtés ministériels organisant le service médical à l'infirmerie spéciale de Saint-Lazare et réglant, par voie de concours, les conditions d'admission des médecins ou chirurgiens suppléants, ainsi que des internes chargés du service médical à l'infirmerie spéciale.	526
12 décembre. — Arrêté ministériel réglant les conditions d'admission d'étudiants en médecine aux cliniques de l'infirmerie spéciale.	532
23 décembre. — Lettre adressée aux présidents de sociétés savantes et œuvres diverses, au sujet d'une exposition rétrospective des moyens, systèmes et lieux de répression en France.	534
30 décembre. — Arrêté portant fixation des cadres du personnel dans les prisons de la Seine.	535
30 décembre. — Arrêté fixant les indemnités spéciales de déplacement des fonctionnaires des prisons de la Seine.	538
30 décembre. — Arrêté portant que les greffiers-comptables des prisons de la Seine sont tenus de fournir un cautionnement en espèces ou en rentes sur l'État.	539
30 décembre. — Circulaire. — Situation du personnel des services pénitentiaires. Régularisations ou relèvements des traitements et avancements exceptionnels.	id.

ANNEXE

Décret du novembre 1882 relatif aux adjudications et aux marchés passés au nom de l'État.	541
---	-----